

<b>Zeitschrift:</b>	Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
<b>Herausgeber:</b>	Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
<b>Band:</b>	30 (1968)
<b>Heft:</b>	9
<b>Rubrik:</b>	Convocation à la 42ème Assemblée des Délégués

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Convocation

## à la 42<sup>ème</sup> Assemblée des Délégués

qui aura lieu le samedi 31 août 1968, à 08.30 h  
à l'Hôtel Linde, à Schaan FL

### Ordre du jour:

- 1) Introduction et nomination des scrutateurs
- 2) Communications
- 3) Procès-verbal de la 41ème Assemblée des Délégués
- 4) Rapport d'activité 1967/68
- 5) Rapport financier 1967/68 et rapport des réviseurs
- 6) Centre de cours I (Décomptes des travaux d'agrandissement)
- 7) Centre de cours II (Convention avec l'Etat de Vaud)
- 8) Programme d'activité 1968/69  
(y compris les listes de cours des centres I et II)
- 9) Fixation de la cotisation pour l'exercice 1968/69 et budget 1968/69
- 10) Nominations statutaires:
  - a) des membres du Comité central
  - b) du Président central
  - c) des membres de la Commission de vérification des comptes et de deux remplaçants
- 11) Adhésion et relation (à) avec d'autres organisations
- 12) Choix du lieu de réunion de la 43ème Assemblée des Délégués
- 13) Propositions éventuelles \*)
- 14) Divers

Areuse et Brougg, le 3 août 1968

**Association Suisse de Propriétaires de Tracteurs**  
Le président: Etienne Schwaar  
Le gérant: Rodolphe Piller

\*) Selon l'art. 23 des statuts, les propositions des sections ou des membres doivent être remises au secrétariat central au plus tard 5 jours avant la séance, c'est-à-dire avant le 26 août 1968.

MM. les présidents des sections prient les sociétaires de leur communiquer les propositions ou suggestions devant être traitées à cette assemblée avant le 22 août 1968.

P.S. — Selon l'art. 19 des statuts, tout sociétaire peut assister à l'assemblée des délégués et y est d'ailleurs cordialement invité. Cependant, seuls les délégués, les membres du comité central et les réviseurs, ont le droit de vote.